

LEXIQUE JURIDIQUE DE BASE FR-NL

OWL PRESS

Tine Van Hecke

Je tiens à remercier chaleureusement Maître R. Lecoutre pour sa relecture minutieuse du manuscrit et pour ses observations judicieuses. Les imperfections qui subsistent relèvent naturellement de ma seule responsabilité.

AVERTISSEMENTS

Lexique thématique

Cet ouvrage réunit les principaux termes juridiques en français dans différents domaines du droit. Les listes de vocabulaire, les exercices en ligne et les textes annotés permettent aux étudiants de se préparer de manière autonome aux cours consacrés aux thèmes sélectionnés par l'enseignant, laissant ainsi davantage de place à l'expression orale en classe (présentations d'étudiants, débats, analyses de textes ou discussion de l'actualité).

Définitions simples

Plusieurs termes s'accompagnent d'une définition volontairement simple. Cette simplicité ne vise pas uniquement à faciliter la compréhension immédiate par l'étudiant – qui est par ailleurs supposé maîtriser des définitions juridiquement plus rigoureuses en néerlandais –, mais également à lui permettre de rendre son discours clair et accessible à un public non juriste.

Définitions issues de la législation en vigueur

En revanche, dans les chapitres plus avancés, qui peuvent être abordés lorsque l'étudiant maîtrise déjà le vocabulaire des chapitres précédents, les termes s'accompagnent des définitions telles qu'on les retrouve dans les Codes civil et pénal belges en vigueur.

Exercices de vocabulaire et de grammaire

Chaque liste thématique est suivie de quelques exercices de « premier contact ». Au moyen des codes QR, les étudiants peuvent accéder à d'autres exercices sur le site de Borgerhoff-Lamberigts. Certains exercices sont consacrés à l'acquisition du vocabulaire, d'autres à l'intégration du vocabulaire dans des structures grammaticales spécifiques (passif, interrogation, négation, modalisation, subordination, etc.).

Français juridique belge

Les listes de vocabulaire portent essentiellement sur le français juridique belge, tout en mentionnant, lorsque cela s'avère utile, les termes correspondants du français juridique de France.

Nouvelle orthographe

Cet ouvrage est rédigé selon les règles de la nouvelle orthographe française (voir page 244).

Masculin / Féminin

Pour les noms de personnes, la forme de base retenue est la forme masculine au singulier. La forme féminine est uniquement mentionnée lorsqu'elle n'est pas prévisible à partir de la forme de base.

TABLE DES MATIÈRES

1. LE DROIT ET LA LOI	13
1.1. « Le droit » dans tous ses sens	15
1.2. Les branches du droit	24
1.3. La loi	27
1.4.  <i>Loi modifiant le Code pénal en ce qui concerne le droit pénal sexuel</i>	32
2. MOTS COMMUNS	35
2.1. Démarches procédurales - Que peut faire le justiciable ?	37
2.2. Suites données - Que peuvent faire les autorités ?	38
2.3. La nécessité et l'obligation	41
2.4. L'expression du temps	44
2.5. Locutions prépositionnelles et connecteurs	47
2.6. Verbes « caméléons »	49
3. L'UNION EUROPÉENNE	53
3.1. Les États membres de l'UE	56
3.2. Les institutions et les organes de l'UE	58
3.3. Les actes juridiques de l'UE	61
4. LA BELGIQUE	65
4.1. Le système politique	67
4.2. Les élections	76
4.3. Les règles de droit	78
4.4. L'administration publique fédérale	83

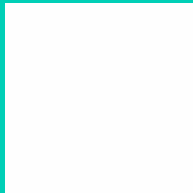
4.5.	 Arrêt 338 558 du Conseil du contentieux des étrangers	85
4.6.	La sécurité sociale	92
4.7.	L'impôt	94
4.8.	Les juridictions	97
4.9.	Les acteurs du monde juridique	102
4.10.	Les parties à la procédure judiciaire	106
4.11.	 Les parties au procès d'assises	107
5.	L'ACTION EN JUSTICE	109
5.1.	Causes de l'action contentieuse	111
5.2.	La procédure	114
5.4.	La décision judiciaire	119
5.5.	Le langage du juge	122
5.6.	 Jugement du tribunal du travail – Madame W. c. CPAS	125
5.7.	Les voies de recours	131
5.8.	 Arrêt de la Cour de cassation – N° F-19961014-2	134
5.9.	Les MARC	137
6.	LES PERSONNES	141
6.1.	La personne physique	143
6.2.	L'union et la séparation	147
6.3.	 Arrêt de la cour d'appel – O. Isolde c. D. Tristan	150
6.4.	La parenté	156
6.5.	La personne morale	159
7.	LES BIENS	167
7.1.	La qualité des biens	169
7.2.	Le droit de propriété	170
7.3.	 Acte de vente	173
7.4.	La succession	181

8.	LE CONTRAT, L'OBLIGATION ET LA RESPONSABILITÉ	187
8.1.	Le contrat	189
8.2.	Types de contrats	191
8.3.	Validité et vices du contrat	192
8.4.	Le bail	196
8.5.	 Bail de résidence principale	197
8.6.	 Litige entre un bailleur et ses locataires	199
8.7.	Le travail, le licenciement, le chômage	200
8.8.	 Contrat de travail CDI	201
8.9.	L'obligation	203
8.10.	Types d'obligations	205
8.11.	L'inexécution de l'obligation	206
8.12.	La responsabilité	208
9.	L'INFRACTION ET LA RÉPONSE PÉNALES	215
9.1.	L'information, l'instruction et la poursuite	217
9.2.	 La loi Salduz	222
9.3.	Éléments pris en compte par le juge dans son appréciation	225
9.4.	La décision judiciaire	228
9.5.	Peines et mesures	229
9.6.	L'infraction	232
9.7.	 L'affaire de Strépy-Bracquegnies	241
9.8.	 Peut-on défendre l'indéfendable?	241
9.9.	 Arrêt du TPIY à l'encontre de M. Bralo	242
	LA NOUVELLE ORTHOGRAPHE FRANÇAISE (1990)	244
	ABRÉVIATIONS	248
	SITES UTILES	250

1.

LE DROIT ET LA LOI

Scannez ce code QR pour accéder aux exercices en ligne du chapitre 1.



1.1. « LE DROIT » DANS TOUS SES SENS

- Le terme « le droit » s'utilise à la fois pour désigner
- 1. l'ensemble des règles et des lois qui organisent la vie en société (*le droit belge, le droit maritime*) ;
 - 2. la science qui étudie ces règles (*la faculté de droit, un doctorat en droit*) ;
 - 3. une liberté, une possibilité ou une permission spécifique (*le droit de vote, le droit à l'oubli*) ;
 - 4. un impôt, une taxe, des frais (*les droits de douane, les droits portuaires*).

1.	
le droit commun Ensemble des règles juridiques générales qui s'appliquent à toutes les situations ou personnes, en l'absence de règles spéciales. Par exemple, en Belgique, les règles générales du Code civil constituent du droit commun, tandis que le droit du travail relève du droit spécial.	het gemeen recht
la règle de droit Norme qui organise la vie en société, en indiquant ce que les individus et les institutions doivent faire, peuvent faire, ou ne peuvent pas faire. Elle est obligatoire, générale et permanente. En cas de non-respect, des sanctions peuvent être appliquées. P. ex. les lois, la Constitution, les décrets, les règlements.	de rechtsregel
– impérative Règle qui s'impose, à laquelle il est impossible de déroger, ni par contrat ni par accord entre parties.	de dwingende –
– supplétive S'applique uniquement si les parties n'ont pas stipulé d'autres règles.	de aanvullende –
l'État de droit État où règne la primauté du droit et où personne n'est au-dessus de la loi.	de rechtsstaat
la juridiction Organe qui a le pouvoir de « dire le droit », c.-à-d. d'appliquer le droit et de rendre la justice ; un tribunal ou une cour.	het rechtscollege
la jurisprudence Ensemble des décisions rendues par les juridictions.	de rechtspraak
la doctrine Idées et opinions des spécialistes (professeurs, chercheurs, avocats) qui commentent et analysent le droit.	de rechtsleer

la coutume Pratique ancienne et répétée reconnue par les tribunaux.	de rechtsgewoonte
le justiciable Toute personne qui peut être jugée ou faire reconnaître ses droits en justice.	de rechtsonderhorige, de rechtzoekende
la justice	1. justitie (institutie + procedures) 2. rechtvaardigheid
rendre justice - Justice a été rendue. - Justice a été rendue aux victimes.	recht spreken, recht doen - Er is recht gesproken. - De slachtoffers is recht gedaan.
juste	rechtvaardig
juridique Tout ce qui se rapporte aux tribunaux, à l'appareil de justice.	juridisch
l'égalité (> égal, égaux)	de gelijkheid
l'équité (> équitable) - La justice oscille en permanence entre deux exigences parfois contradictoires : - l'égalité : elle doit traiter tout le monde de la même façon ; - l'équité : elle doit tenir compte des différences de situation pour un résultat juste.	de billijkheid
2.	
étudier le droit la faculté de droit - Il travaille à la Faculté de droit de l'Université de Liège le bachelier, le master en droit - Elle a obtenu un bachelier en droit. - Elle est bachelière en droit. - Elle est diplômée d'un master en droit. - Elle est titulaire d'un master en droit. faire un doctorat en droit	rechten studeren de rechtsfaculteit de bachelor, de master in de rechten doctoreren in de rechten
3.	
le droit fondamental (les --- fondamentaux) le droit viager >< le droit temporaire le droit opposable Droit que le titulaire peut faire valoir juridiquement contre d'autres personnes, que ce soient des tiers, l'État, ou une partie adverse. >< le droit inopposable	het grondrecht het levenslang recht het tijdelijk recht het tegenwerpelijk recht >< het niet-tegenwerpelijk recht

le droit aliénable Droit qu'on peut donner, vendre ou perdre. P. ex. le droit de propriété. >< le droit inaliénable le droit transmissible Droit qu'on peut donner ou transférer à une autre personne. P. ex. le droit à l'héritage. >< le droit intransmissible	het vervreemdbaar recht >< het onvervreemdbaar recht het overdraagbaar recht >< het onoverdraagbaar recht
les droits de l'homme les droits humains Droits fondamentaux reconnus à chaque être humain. P. ex. le droit à la vie, à la liberté, à l'éducation, à la justice, à la protection contre la torture.	de mensenrechten
les droits de la défense Ensemble des droits accordés à une personne pour organiser sa défense dans une procédure judiciaire ou administrative (voir infra).	de rechten van de verdediging
les droits d'auteur Droits légaux qu'une personne possède sur une création originale, comme un livre, un film ou une invention. P. ex. le droit de recevoir une rémunération, ou le droit de décider comment son travail peut être utilisé, partagé ou vendu.	de auteursrechten
le droit de veto Le pouvoir de bloquer une décision ou une loi.	het vetorecht
le droit de grève	het stakingsrecht
le droit à la vie le droit à l'autodétermination le droit à l'avortement (BE) le droit à l'IVG (FR) Interruption volontaire de grossesse. le droit à la liberté d'expression	het recht op leven het recht op zelfbeschikking het recht op abortus (BE) --- (FR) vrijwillige zwangerschapsafbreking het recht op vrijheid van meningsuiting
le droit à la sûreté de la personne le droit au respect de la vie privée	het recht op veiligheid van de persoon het recht op eerbied voor het privéleven
le droit au silence Droit de se taire. le droit au travail À ne pas confondre avec le droit du travail (het arbeidsrecht), qui est une branche du droit.	het zwijgrecht het recht op werk

<i>Le justiciable peut...</i>	<i>De rechtsonderhorige, de rechtzoekende kan...</i>
être titulaire d'un droit	houder van een recht zijn
jouer d'un droit (> la jouissance)	een recht genieten
bénéficier d'un droit (> le bénéfice)	---
exercer un droit (> l'exercice)	een recht uitoefenen
revendiquer un droit (> la revendication)	een recht opeisen, doen gelden
faire valoir un droit	een recht doen gelden
conserver un droit (> la conservation)	een recht behouden
invoquer un droit (> l'invocation)	een recht invoeren
renoncer à un droit (> la renonciation)	afstand doen van een recht
transférer un droit à qn (> le transfert)	een recht aan iemand overdragen
céder un droit à qn (> la cession)	---
être déchu d'un droit (> la déchéance)	ontzet worden uit een recht, vervallen verklaard worden van een recht
alléguer la violation d'un droit (> l'allégation)	de schending van een recht invoeren
avoir le droit de faire qc	het recht hebben om iets te doen
être en droit de faire qc (plus formel) Avoir la possibilité reconnue de faire qc. Vous avez le droit de vous exprimer librement.	--- U heeft het recht om u vrijelijk te uiten.
avoir droit à qc Recevoir qc en vertu d'une règle ou d'une situation, pouvoir légitimement réclamer qc. - Vous avez droit à deux heures de repos. Sans l'article défini « le » devant le mot « droit ». On utilise aussi le syntagme « le droit à une chose », mais pour parler de ce droit même, pas du fait que quelqu'un le possède. Dans ce cas, il s'agit généralement de droits fondamentaux, politiques ou socioéconomiques, juridiquement reconnus et protégés : Le droit à la vie est inaliénable. - L'employeur doit respecter le droit à la déconnexion.	recht hebben op iets - U heeft recht op twee uur rust. Het recht op leven is onvervreemdbaar. - De werkgever moet het recht op deconnectie respecteren.

<i>Une autorité peut...</i>	<i>Een overheid kan...</i>
accorder, attribuer, conférer un droit à qn consacrer un droit Le droit à l'éducation est consacré dans la Constitution.	een recht geven, toekennen, verlenen aan iem. een recht vastleggen Het recht op onderwijs is vastgelegd in de Grondwet.
<i>Une condition, une situation peut...</i>	<i>Een voorwaarde, een situatie kan...</i>
ouvrir droit à qc L'adoption ouvre droit à un congé parental.	recht geven op iets Adoptie geeft recht op ouderschapsverlof.
porter atteinte à un droit La censure de cet article porte atteinte au droit à la liberté d'expression.	een recht schenden, afbreuk doen aan een recht De censure van dit artikel schendt het recht op vrijheid van meningsuiting.
violer un droit Cette décision arbitraire viole notre droit à un procès équitable.	een recht schenden Deze willekeurige beslissing schendt ons recht op een eerlijk proces.
l'ayant droit (un et une), les ayants droit Qui a le droit de recevoir qc, comme un héritage, une aide ou un avantage.	de rechthebbende(n)
l'abus de droit Usage d'un droit qui dépasse les limites de l'usage raisonnable de ce droit.	het rechtsmisbruik
4.	
les droits d'enregistrement Taxes ou frais que l'on doit payer à l'État lorsqu'on enregistre un acte ou un document officiel, p. ex. lors de l'achat d'un bien immobilier.	de registratierechten
les droits d'accises Taxes sur certains produits (tabac, alcool et carburants).	de accijnzen
les droits de greffe Frais perçus par le greffe d'une juridiction pour certains actes de procédure ou services administratifs liés à une affaire judiciaire.	de griffierechten

Autres expressions avec le terme « droit »

de droit En vertu de la loi, conformément au droit. Indique qu’une situation ou un statut découle d’une règle de droit. >< de fait - Il est propriétaire de droit, mais non de fait. de plein droit Automatiquement et immédiatement, sans formalité supplémentaire. Indique qu’un effet juridique se produit sans qu’il soit nécessaire de faire valoir ou d’établir un droit par une procédure supplémentaire. - Le contrat est résilié de plein droit en cas de non-paiement.	1. van rechtswege 2. in rechte >< feitelijk - Hij is in rechte eigenaar, maar niet in feite. van rechtswege - Het contract wordt van rechtswege beëindigd bij wanbetaling.
être dans son (bon) droit Avoir raison, agir conformément aux règles fixées par la société, par la morale. >< être dans son tort de quel droit... ? De quel droit me jugez-vous ? c’est votre bon droit - Vous ne souhaitez pas répondre, c’est votre bon droit.	in zijn recht zijn, gelijk hebben >< in zijn ongelijk zijn, ongelijk hebben op grond van welk recht... ? Op grond van welk recht oordeelt u over mij ? dat is uw goed recht - U wenst niet te antwoorden, dat is uw goed recht.
à bon droit À juste titre, légitimement. Dans la langue courante, cette expression est utilisée pour insister sur le fait qu’une décision, une action ou une affirmation est fondée et raisonnable. Il a contesté la décision à bon droit. >< à tort, indument	terecht, met recht Hij heeft de beslissing terecht betwist. (Il avait raison de contester cette décision.) >< ten onrechte
à qui de droit À la personne qui a le droit de lire ou de recevoir ce document. Ou : à l’autorité juridiquement compétente. Formule neutre et impersonnelle, utilisée surtout dans des documents administratifs, lorsqu’on ne connaît pas exactement le destinataire, ou quand on s’adresse à une autorité compétente sans la nommer.	aan wie het aangaat, aan de bevoegde instantie

Les droits de la défense

Les **droits de la défense** sont l’ensemble des garanties fondamentales reconnues à toute personne mise en cause dans une procédure judiciaire (pénale, civile, administrative...) pour assurer un **procès équitable**.
Les principaux droits de la défense sont :
Le droit d’être informé(e) des faits reprochés
→ Toute personne a le droit de connaître les accusations portées contre elle.
Le droit de se défendre soi-même ou d’être assisté(e) par un avocat
→ On peut choisir de se défendre seul(e) ou avec l’aide d’un avocat.
Le droit d’avoir accès au dossier
→ Accès aux pièces du dossier pour préparer une défense efficace.
Le droit de prendre la parole et de faire valoir ses arguments
→ Lors d’un procès, la personne peut expliquer sa version des faits.
Le droit de contester les preuves et de poser des questions aux témoins
→ On peut demander des contreexpertises, interroger les témoins ou contester les éléments à charge.
Le droit de faire appel d’une décision
→ Possibilité de demander le réexamen d’un jugement par une juridiction supérieure.
Le droit au silence
→ On a le droit de ne pas répondre aux questions ; on ne peut pas être contraint(e) de s’auto-incriminer.

Abus de droit (C. civ., art. 1.10)	Rechtsmisbruik (BW, art. 1.10)
Nul ne peut abuser de son droit. Commet un abus de droit, celui qui l’exerce d’une manière qui dépasse manifestement les limites de l’exercice normal de ce droit par une personne prudente et raisonnable placée dans les mêmes circonstances. La sanction d’un tel abus consiste en la réduction du droit à son usage normal, sans préjudice de la réparation du dommage que l’abus a causé.	Niemand mag misbruik maken van zijn recht. Wie zijn recht uitoefent op een wijze die kennelijk de grenzen te buiten gaat van de normale uitoefening van dat recht door een voorzichtige en redelijke persoon in dezelfde omstandigheden geplaatst, maakt misbruik van zijn recht. De sanctie voor een dergelijk misbruik bestaat in de matiging van het recht tot zijn normale rechtsuitoefening, onverminderd het herstel van de schade die het misbruik heeft berokkend.

EX.1.1 Lisez à haute voix.

- **Alice :** Dis-moi, tu peux vraiment te garer ici ?
- **Jacques :** Je pense, oui... Pourquoi ? Tu travailles pour la commune maintenant ?
- **Alice :** Non, mais là tu bloques le passage. Dans **un État de droit**, chacun est censé respecter les règles, tu sais.
- **Jacques :** D'accord, madame la juriste. Mais j'ai quand même **le droit de me tromper**, non ?
- **Alice :** Bien sûr, tu as **droit à l'erreur**. Mais là, ton « erreur » m'oblige à marcher sur la route... ça **porte** un peu **atteinte à mon droit** de circuler tranquillement.
- **Jacques :** Oh, carrément une atteinte à tes **droits fondamentaux** ? On va porter plainte ?
- **Alice :** Ne me tente pas... **De quel droit** tu te mets pile devant le passage pour piétons ?
- **Jacques :** Franchement, je n'avais pas vu... Bon, ce n'est sans doute pas un bon argument **juridique**. Tranquille, je vais bouger... avant que tu ne me **sanctionnes**.

EX.1.2 Complétez avec les mots suivants :

allègue – bachelier – déchu – droit – ouvre – État

1. A : Vous avez étudié le droit ?
B : Oui, j'ai obtenu en droit en 2027.
2. A : Vous avez déjà eu un accident de voiture ?
B : Oui, mais j'étais dans
3. A : Le tribunal a condamné le conducteur de la voiture ?
B : Oui, il l'a du droit de conduire.
4. A : En Belgique, la loi s'applique-t-elle aussi aux autorités publiques ?
B : Bien sûr, dans un de droit, tout le monde est soumis à la loi.
5. A : Ce travail est-il légal ?
B : Tout à fait, il droit à la sécurité sociale.
6. A : Que dit la famille du patient M. Lambert ?
B : Elle la violation du droit à la vie.

1.2. LES BRANCHES DU DROIT

Le droit (au sens 1.) est divisé en différentes disciplines, qu’on appelle les « branches du droit ». En droit belge, la *summa divisio* (du latin, « division principale ») est une distinction fondamentale entre deux grandes branches : le droit privé et le droit public, qui comportent à leur tour d’autres branches. En voici quelques-unes :

A.	
le droit privé Régit les relations entre particuliers (personnes physiques ou morales). Il inclut :	privaatrecht
le droit civil S’occupe des règles qui organisent les relations entre les personnes (physiques ou morales) dans leur vie quotidienne. Voici ses principaux domaines :	burgerlijk recht
le droit des personnes Concerne l’état civil, la capacité juridique, le nom, et d’autres aspects liés à l’identité des personnes.	personenrecht
le droit de la famille,	familierecht
le droit familial Organise les relations familiales, comme le mariage, le divorce, l’hébergement des enfants.	---
le droit des biens Concerne les droits sur les choses que l’on possède, comme la propriété ou l’usufruit.	vermogensrecht, goederenrecht
le droit des obligations Régit les contrats et les engagements entre les personnes et les entreprises.	verbintenissenrecht
le droit des successions,	erfrecht
le droit successoral Fixe les règles sur la transmission des biens d’une personne après son décès.	---
le droit économique Fixe les règles pour organiser le commerce, protéger les consommateurs et encadrer les entreprises.	economisch recht
le droit des sociétés Encadre la création, le fonctionnement, la gestion et la dissolution des sociétés, et leurs relations avec des tiers.	vennootschapsrecht
le droit judiciaire privé Régit l’organisation judiciaire, les compétences des tribunaux, la procédure judiciaire et l’exécution des décisions judiciaires.	gerechtelijk privaatrecht
le droit du travail Encadre les relations entre employeurs et salariés.	arbeidsrecht

le droit de la sécurité sociale Organise l’aide aux personnes en cas de besoin ; fixe les règles pour protéger les travailleurs, les familles et les personnes âgées contre des risques comme la maladie, le chômage ou la retraite.	internationaal privaatrecht
le droit international privé Règle les conflits de lois et de juridictions entre États en matière de droit privé.	sociale zekerheidsrecht
B.	
le droit public Régit les relations entre l’État et les citoyens, ainsi que l’organisation et le fonctionnement des institutions publiques. Il comprend notamment :	publiekrecht
le droit constitutionnel Fixe la structure de l’État, organise ses institutions et garantit les droits fondamentaux des citoyens.	staatsrecht
le droit administratif Régule les activités de l’administration et des services publics.	bestuursrecht
le droit fiscal Traite des règles relatives à l’imposition et à la fiscalité.	fiscaal recht
le droit pénal Fixe les règles pour déterminer quels actes sont considérés comme des infractions (comme les vols ou les agressions) et quelles sanctions s’appliquent à ceux qui les commettent.	strafrecht
le droit de procédure pénale Organise les étapes et les règles pour enquêter sur une infraction, la juger et la punir. Il précise comment les autorités (comme la police ou les juges) doivent agir pour garantir un procès équitable.	strafprocesrecht
le droit international public Règle les relations entre les États et les organisations internationales.	internationaal publiekrecht
le droit maritime Ensemble des règles concernant la navigation, les navires, l’équipage, les assurances maritimes, etc.	(privaat) zeerecht
≠ le droit de la mer Branche du droit international public qui régite les relations interétatiques sur les espaces maritimes, et organise l’exercice des activités humaines sur la mer (pêche, recherche, guerre...).	(volkenrechtelijk) zeerecht

Dans l'indication de la *branche du droit*, l'usage dominant veut que l'on emploie la préposition *en*, si le déterminant du mot *droit* est un adjectif, et les mots *dans le*, s'il s'agit d'un substantif ou d'un complément de nom. *En droit civil, en droit commercial, en droit administratif, en droit fiscal, en droit pénal ; dans le droit des biens, dans le droit d'auteur, dans le droit des sociétés. En droit familial, dans le droit de la famille. En droit successoral, dans le droit des successions.*

Si l'adjectif qualifiant le mot *droit* est suivi d'un déterminant, on emploie la locution prépositive d'après ou les prépositions suivant ou selon : *d'après, selon, suivant le droit interne du Canada, ou toute autre tournure équivalente.*

(Source : www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/fr/juridictionnaire)

EX.1.3 De quelle branche du droit s'agit-il ?

1	Demande de changement de prénom.	Droit constitutionnel
2	Contestation d'un permis d'urbanisme.	Droit international public
3	Perquisition autorisée par un juge d'instruction.	Droit de la famille
4	Servitude de passage entre deux terrains.	Droit des personnes
5	Divorce entre un Belge et une Italienne domiciliés en France.	Droit international privé
6	Non-paiement du prix d'une vente.	Droit de procédure pénale
7	Fixation de l'hébergement des enfants après un divorce.	Droit du travail
8	Organisation d'élections législatives.	Droit des biens
9	Licenciement abusif.	Droit administratif
10	Respect des règles de la Convention de Genève en temps de guerre.	Droit des obligations

EX.1.4 Traduisez.

Ik heb me gespecialiseerd in erfrecht, terwijl mijn collega zich vooral met het strafrecht bezighoudt.

=

1.3. LA LOI

- « La loi » peut désigner
- un texte précis, voté par le parlement, portant sur un sujet précis : *La loi sur le divorce est entrée en vigueur en 2007;*
 - l'ensemble des règles écrites adoptées par le pouvoir législatif : *La loi interdit de voler.*

<i>En substance, l'action de la loi se résume à trois fonctions :</i> - obliger (> l'obligation) - interdire (> l'interdiction) - permettre (> la permission) <i>Du reste, une loi peut...</i> - entrer en vigueur (> l'entrée en vigueur) - être en vigueur - disposer (> la disposition) - imposer - prévoir - garantir - autoriser (> l'autorisation) - protéger (> la protection) - régir, régler (> la réglementation) - encadrer (> l'encadrement) - s'appliquer à (> l'application) - sanctionner (> le sanctionnement = l'action) (> la sanction = la mesure) • Cette loi... ... entre en vigueur le 1^{er} février. ... est en vigueur depuis le 1^{er} février. ... dispose que le vol est une infraction. ... impose le port de la ceinture de sécurité. ... prévoit des sanctions sévères. ... interdit la discrimination raciale. ... autorise le télétravail. ... protège les droits des consommateurs. ... régit les ventes en ligne. ... encadre la liberté de presse	<i>In wezen komt de werking van de wet neer op drie functies:</i> - verplichten, dwingen - verbieden, ontzeggen - toelaten <i>Verder kan een wet...</i> - van kracht worden - van kracht zijn - bepalen, beschikken - opleggen, verplichten - voorzien (in) - waarborgen, vrijwaren - toestaan - beschermen - regelen - omkaderen - van toepassing zijn op - bestraffen • Deze wet... ... wordt van kracht op 1 februari. ... is van kracht sinds 1 februari. ... bepaalt dat diefstal een misdrijf is. ... legt het dragen van veiligheidsgordels op. ... voorziet in strenge straffen. ... verbiedt rassendiscriminatie. ... staat telewerken toe. ... beschermt consumentenrechten. ... regelt online verkopen. ... biedt een kader voor persvrijheid.
--	--

Attention : Ne dites pas : « La loi stipule que... ».

Le verbe **stipuler** (du latin *stipulo*, « je promets ») suppose une négociation, un accord entre au moins deux parties. Il s'utilise donc pour des actes bilatéraux, comme les contrats. La loi étant un acte unilatéral, elle ne stipule pas.

Retenez donc : **La loi dispose, le contrat stipule.**

<i>Les pouvoirs législatif et exécutif peuvent...</i>	<i>De wetgevende en de uitvoerende macht kunnen...</i>
- proposer une loi > la proposition de loi émane du parlement > le projet de loi émane du gouvernement	- een wet voorstellen > het wetsvoorstel is afkomstig van het parlement > het wetsontwerp is afkomstig van de regering
- élaborer une loi (> l'élaboration)	- een wet uitwerken
<i>Le pouvoir législatif peut...</i>	<i>De wetgevende macht kan...</i>
- amender une loi (> l'amendement)	- een wet amenderen
- voter une loi	- een wet stemmen
- adopter une loi (> l'adoption)	- een wet aannemen
- déroger à une loi (> la dérogation)	- van een wet afwijken
- abroger une loi (> l'abrogation)	- een wet intrekken
- abolir une loi (> l'abolition)	- een wet afschaffen, opheffen
<i>Le chef de l'État peut...</i>	<i>Het staatshoofd kan...</i>
- promulguer une loi (> la promulgation)	- een wet afkondigen
<i>Le juge peut...</i>	<i>De rechter kan...</i>
- interpréter une loi (> l'interprétation)	- een wet interpreteren
- appliquer une loi (> l'application)	- een wet toepassen
<i>Le justiciable peut...</i>	<i>De rechtzoekende kan...</i>
- respecter une loi (> le respect)	- een wet naleven
- enfreindre une loi (> l'infraction) part. passé : enfreint	- een wet overtreden
- invoquer une loi (> l'invocation)	- een wet invoeren

L'expression « **loi portant...** » dans le titre d'une loi annonce l'objet principal de la loi. Elle signifie : « loi qui établit, introduit ou concerne [objet ou effet de la loi] ».

- **Loi portant** réforme des retraites
 → La loi modifie le système des retraites.
- **Loi portant** statut général de la fonction publique
 → La loi établit ou encadre ce statut.
- **Loi portant** lutte contre la pollution plastique
 → La loi introduit des mesures pour réduire l'usage du plastique.

Autre formule courante : « **la loi relative à...** ».

- **La loi relative à** la reconnaissance biométrique dans l'espace public.
 → La loi porte sur la reconnaissance...

le législateur	de wetgever
la législation	de wetgeving
légiférer	wetgeving maken
légaliser 1. Rendre autorisé par la loi. • Le gouvernement envisage de légaliser cette pratique. 2. Attester officiellement l'authenticité. • Le notaire a légalisé la signature des parties.	legaliseren
l'article de loi	het wetsartikel
les dispositions d'une loi Règles ou décisions écrites dans une loi.	de wetsbepalingen
le code	het wetboek
être conforme à la loi	in overeenstemming zijn met de wet, voldoen aan de wet
>< être contraire à la loi	><in strijd zijn met de wet
légal >< illégal Défini par, ou conforme à la loi en vigueur.	wettelijk, wettig >< onwettelijk, onwettig
licite >< illicite Permis par la loi (même si pas expressément prévu par celle-ci).	rechtmatig >< onrechtmatig, wederrechtelijk
légitime >< illégitime 1. Qui a les qualités requises par la loi. 2. Perçu comme justifié, conforme à des valeurs morales ou sociales.	1. wettig >< onwettig 2. gerechtvaardigd >< ongerechtvaardigd

Art. 8.4 du Code de la route belge

Sauf lorsque son véhicule est à l'arrêt ou en stationnement, le conducteur ne peut utiliser, tenir en main, ni manipuler aucun appareil électronique mobile doté d'un écran, à moins qu'il ne soit fixé au véhicule dans un support destiné à cette fin.

EX.1.5 Supprimez les expressions inappropriées (au moins 1 dans chaque phrase).

1. L'article 8.4 du Code de la route **accuse / interdit / proscriit / sanctionne** tout usage d'un appareil électronique doté d'un écran non fixé sur un support adapté.
2. L'article 8.4 du Code de la route **dispose que / interdit que / stipule que** le conducteur ne peut utiliser un GSM au volant.
3. L'article 8.4 du Code de la route **s'applique depuis / est entré en vigueur en / est obligatoire depuis** 2022.
4. L'utilisation d'un GSM au volant **est interdite / est sanctionnée / est possible** d'une amende de 174 €.
5. Le conducteur avait fixé son GSM **conforme à / conformément** à l'article 8.4 du Code de la route.
6. Son kit mains libres était **conforme aux / conformément aux** dispositions de la loi.

7. Conformément / En vertu de / Selon l'article 8.4 du Code de la route, **A / B / C / D / E / F** est autorisé.

A



B



C



D



E



F



(Source : www.code-de-la-route.be)

1.4. **LOI MODIFIANT LE CODE PÉNAL EN CE QUI CONCERNE LE DROIT PÉNAL SEXUEL**

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL JUSTICE 21 MARS 2022. - Loi modifiant le Code pénal en ce qui concerne le droit pénal sexuel (1) PHILIPPE, Roi des Belges, À tous, présents et à venir, Salut. La Chambre des représentants a adopté et Nous sanctionnons ce qui suit : Titre 1^{er}. - Disposition préliminaire Article 1^{er}. La présente loi règle une matière visée à l'article 74 de la Constitution. Titre 2. - Modifications du Code pénal relatives aux infractions sexuelles [...] Art. 417/5. La définition du consente- ment en matière de droit à l'autodéter- mination sexuelle Le consentement suppose que celui-ci a été donné librement. Ceci est apprécié au regard des circonstances de l'affaire. Le consentement ne peut pas être déduit de la simple absence de résistance de la victime. Le consentement peut être retiré à tout moment avant ou pendant l'acte à caractère sexuel. Il n'y a pas de consentement lorsque l'acte à caractère sexuel a été commis en profitant de la situation de vulnérabilité de la	FEDERALE OVERHEIDSDIENST JUSTITIE 21 MAART 2022. - Wet houdende wijzigingen aan het Strafwetboek met betrekking tot het seksueel strafrecht (1) FILIP, Koning der Belgen, Aan allen die nu zijn en hierna wezen zullen, Onze Groet. De Kamer van volksvertegenwoordigers heeft aangenomen en Wij bekrachtigen, hetgeen volgt : Titel 1. - Voorafgaande bepaling Artikel 1. Deze wet regelt een aangele- genheid als bedoeld in artikel 74 van de Grondwet. Titel 2. - Wijzigingen van het Strafwet- boek betreffende de seksuele misdrij- ven [...] Art. 417/5. Definitie van toestemming met betrekking tot het seksueel zelfbe- schikkingsrecht Toestemming veronderstelt dat deze uit vrije wil is gegeven. Dit wordt beoordeeld in het licht van de omstandigheden van de zaak. De toestemming kan niet worden afgeleid uit de loutere ontstentenis van verweer van het slachtoffer. De toestemming kan worden ingetrokken op elk ogenblik voor of tijdens de seksuele handeling. Toestemming is er niet wanneer de seksu- ele handeling is gepleegd door gebruik te maken van de kwetsbare toestand van het
--	---

victime due notamment à un état de peur,
à l'influence de l'alcool, de stupéfiants, de
substances psychotropes ou de toute autre
substance ayant un effet similaire, à une
maladie ou à une situation de handicap,
altérant le libre arbitre.
En tout état de cause, il n'y a pas de
consentement si l'acte à caractère sexuel
résulte d'une menace, de violences phy-
siques ou psychologiques, d'une contrainte,
d'une surprise, d'une ruse ou de tout autre
comportement punissable.
En tout état de cause, il n'y a pas de
consentement lorsque l'acte à caractère
sexuel a été commis au préjudice d'une
victime inconsciente ou endormie.
[...]

**Art. 417/7. L'atteinte à l'intégrité
sexuelle**

L'atteinte à l'intégrité sexuelle consiste à
accomplir un acte à caractère sexuel sur
une personne qui n'y consent pas, avec ou
sans l'aide d'un tiers qui n'y consent pas, ou
à faire exécuter un acte à caractère sexuel
par une personne qui n'y consent pas. Cette
infraction est punie d'un emprisonnement de
six mois à cinq ans. [...]
L'atteinte existe dès qu'il y a commencement
d'exécution. [...]

(Source : Moniteur belge, 30/03/2022)

slachtoffer ten gevolge van onder meer
angst, invloed van alcohol, verdovende
middelen, psychotrope stoffen of enige
andere substantie met een soortgelijke uit-
werking, een ziekte of een handicapsituatie,
waardoor de vrije wil is aangetast.
Toestemming is er in ieder geval niet indien
de seksuele handeling het gevolg is van
een bedreiging, fysiek of psychisch geweld,
dwang, verrassing, list of van enige andere
strafbare gedraging.
Toestemming is er in ieder geval niet
wanneer de seksuele handeling is gepleegd
ten nadele van een bewusteloos of slapend
slachtoffer.
[...]

**Art. 417/7. Aantasting van de seksuele
integriteit**

Aantasting van de seksuele integriteit is het
stellen van een seksuele handeling op een
persoon die daar niet in toestemt, al dan
niet met behulp van een derde persoon
die daar niet in toestemt, dan wel het laten
stellen van een seksuele handeling door
een persoon die daar niet in toestemt. Dit
misdrijf wordt bestraft met gevangenisstraf
van zes maanden tot vijf jaar. [...]
Aantasting bestaat zodra er een begin van
uitvoering is. [...]

(Bron: Belgisch Staatsblad, 30/03/2022)